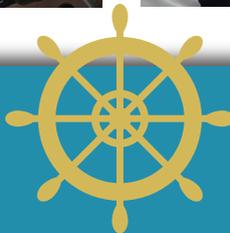




Fondation  
de la maison du  
**Diaconat**  
de Mulhouse

# L'essentiel en quelques pages



.....  
**Foyer de l'Adolescent**

114 Route de Lyon 67400 Illkirch-Graffenstaden



# INTRODUCTION

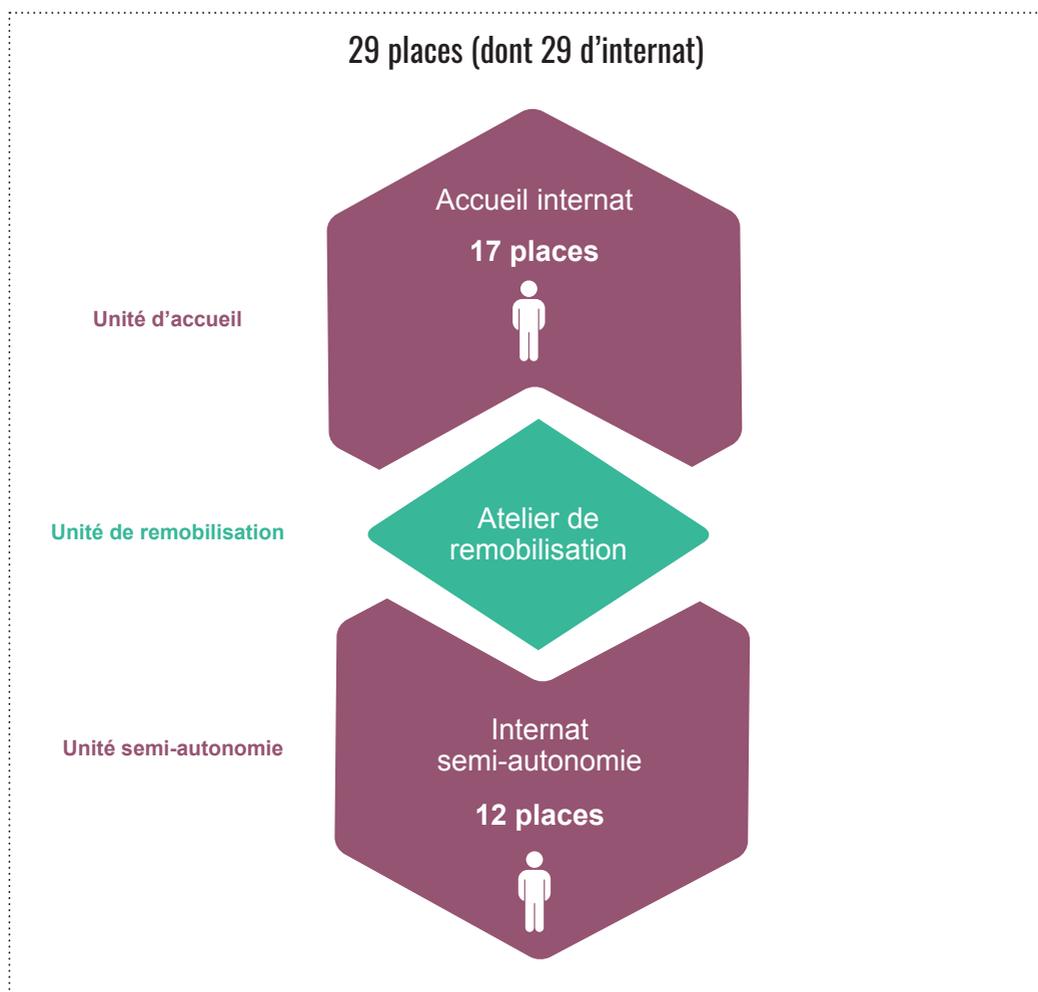
Le Foyer de l'Adolescent dispose de 29 places en internat. Son organisation sous forme d'**unités** et de **sections**, permet une évolution des jeunes accueillis dans une véritable **logique de parcours**.

## 2 unités de vie

- L'unité d'accueil (également nommé Unité B1)
- L'unité de semi-autonomie

## 1 unité transversale

- L'unité de remobilisation



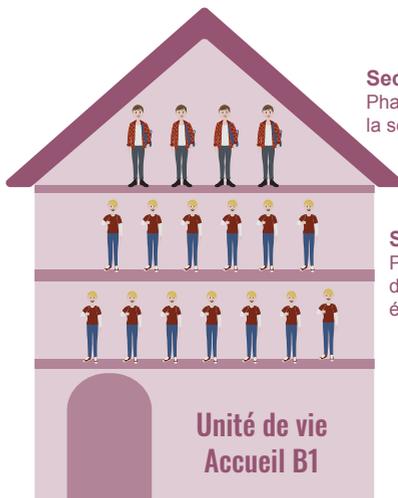
# LES UNITÉS DE VIE

## L'unité d'accueil

17 places à destination des jeunes qui arrivent. L'accompagnement éducatif y est intense (24h/24 et 365j/365). Il s'agit là d'une phase de protection et d'observation clinique soutenue.

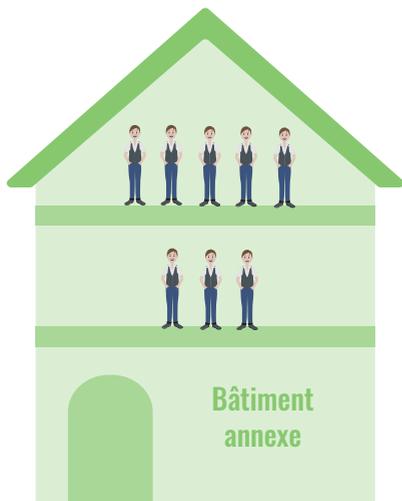
Sur le plan éducatif l'accent est mis sur les fondamentaux (hygiène, comportement, respect des règles, etc.).

Les sections 1 et 2 fonctionnent sur ce mode intensif. La section 3 bénéficie de la présence continue des éducateurs au sein du bâtiment mais la surveillance y est moins importante et l'accompagnement individuel davantage tourné vers l'apprentissage de l'autonomie.

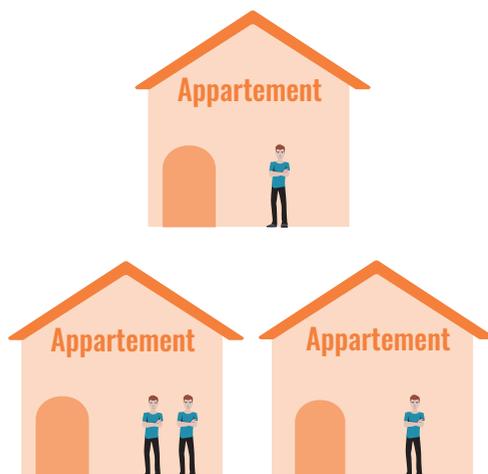


## L'unité de semi-autonomie

12 places, réparties en 2 sections, axées sur un travail ciblé de l'autonomisation du jeune dans un but de préparation à la sortie.



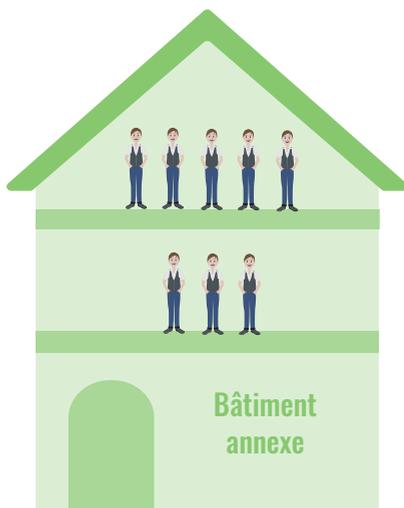
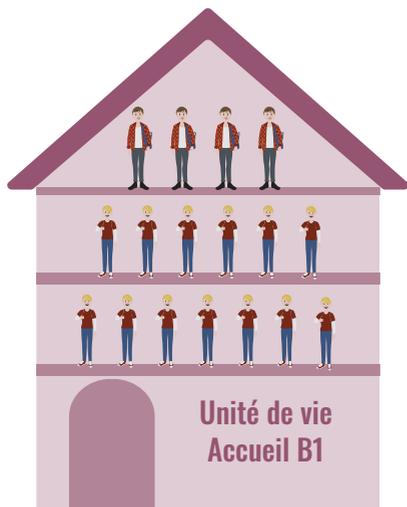
1 section « bâtiment annexe » sur un mode d'hébergement en petit collectif



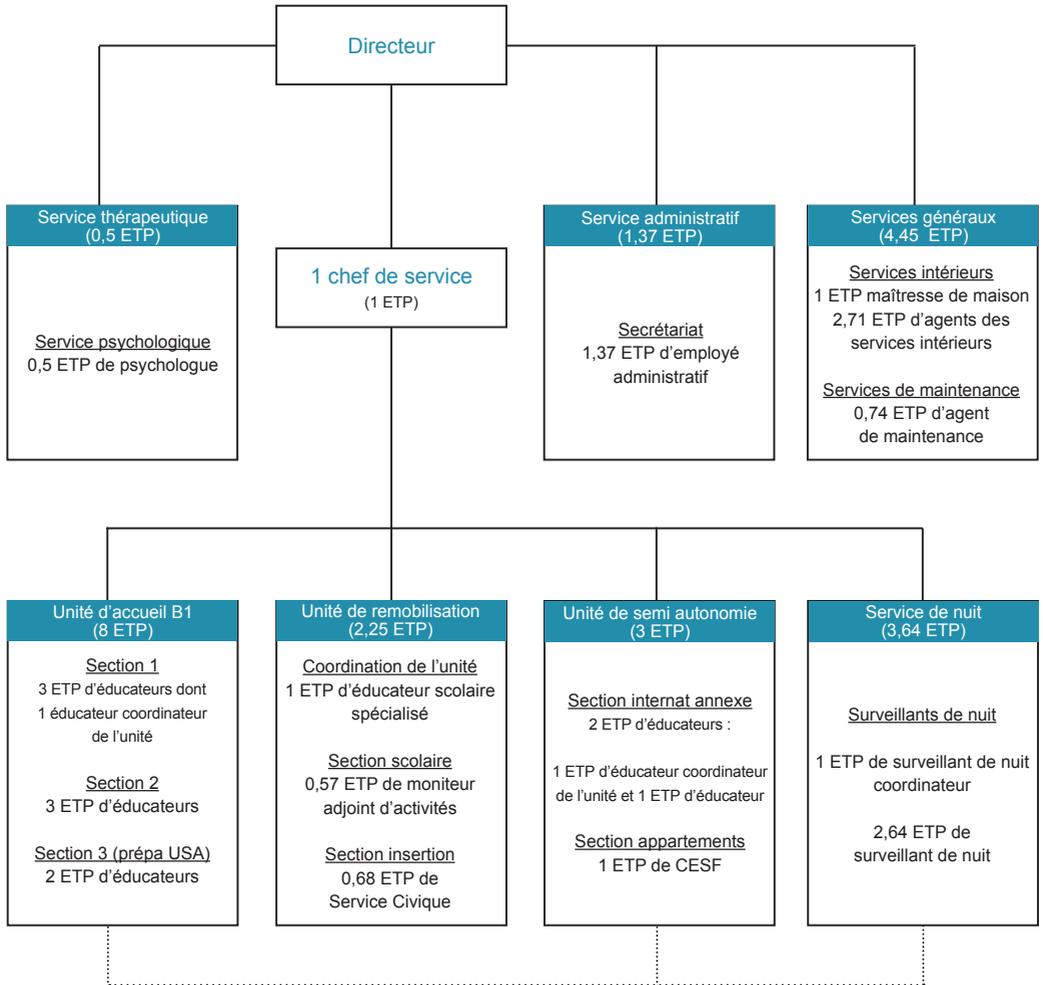
1 section d'accompagnement en appartements diffus dont un en colocation

## L'unité transversale de remobilisation

Cette unité permet la prise en charge en journée de jeunes déscolarisés, sans projet professionnel ou en attente d'une affectation scolaire. L'objectif étant d'accompagner le jeune vers un projet stable tout en travaillant la revalorisation et l'estime de soi.



# ORGANISATION ET MOYENS PROFESSIONNELS

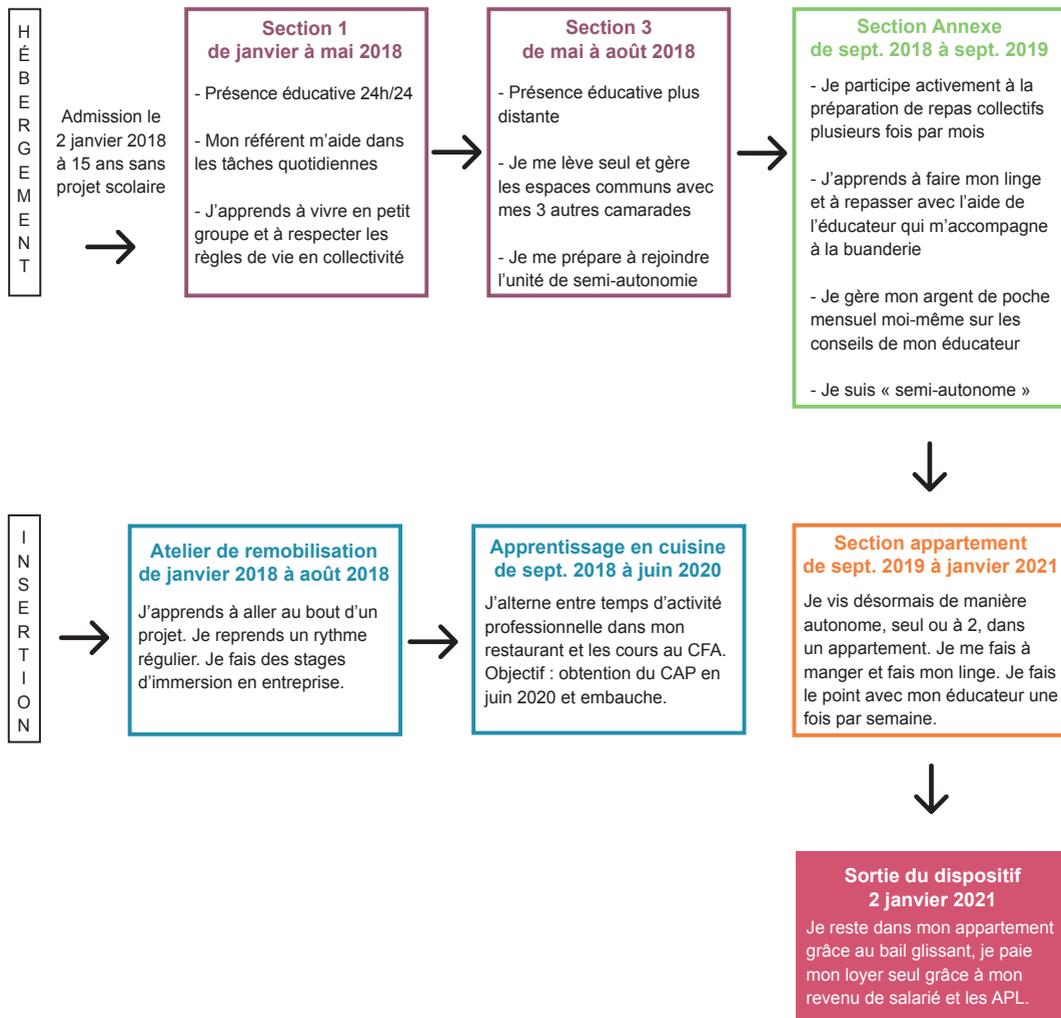


Chaque unité est dotée d'une équipe propre avec des missions précises :

- L'unité d'accueil est principalement composée d'éducateurs spécialisés répartis par section pour une prise en charge au plus près des jeunes.
- L'unité de semi-autonomie est composée d'une équipe éducative pluridisciplinaire intégrant les compétences d'une Conseillère en Économie Sociale Familiale (CESF) pour un travail renforcé sur les aspects de préparation à l'autonomie sociale et financière.
- L'unité de remobilisation est coordonnée par un éducateur scolaire spécialisé, sensibilisé sur les aspects préoccupants des jeunes en situation de décrochage scolaire.

# LOGIQUE DE PARCOURS

Cette organisation spécifique permet une évolution du jeune sous forme de parcours au rythme des progressions individuelles de chacun.



## En quelques mots

.....



Habilité par le Conseil Départemental et le Ministère de la Justice, le Foyer de l'Adolescent accueille des mineurs masculins âgés de 15 à 18 ans placés par les autorités administratives et judiciaires.

Le Foyer dispose, pour remplir cette mission de service public, de 29 places d'hébergement et participe à l'accueil d'urgence.

Ses missions sont :

- L'accueil d'adolescents, confiés par les Ministères de Tutelle et les organismes sociaux et dont la santé, la sécurité, la moralité et l'éducation sont compromises,
- La promotion d'une pédagogie active, d'ordre à la fois matérielle (santé, travail, ressources financières), psychologique (soutien, travail sur la relation...) visant la réinsertion sociale.

Ce projet d'établissement, validé le 4 février 2019 par le Conseil d'Administration de la Fondation de la maison du Diaconat, définit le cadre de référence de l'action des professionnels, du projet de vie et du projet éducatif. Il définit les missions, les orientations, les valeurs sur lesquelles les professionnels vont s'appuyer dans leur action quotidienne.

.....